

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**SYNDICAT D'ELECTRIFICATION ET DES EAUX DU SUD EST DES ARDENNES**

NOMBRE DE MEMBRES

SEANCE DU : 16 MARS 2012

Afférents au Comité Syndical	224
En exercice	224
Qui ont pris part à la délibération	115

L'an deux mille douze

et le : 16 mars

à 14 heures 30, Le Comité Syndical du Syndicat, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des ses séances sous la présidence de :

**Monsieur Bernard BESTEL**

Date de la convocation

06 mars 2012

Date d'affichage

16 mars 2012

Objet de la Délibération

**REVISION DES  
STATUTS DE LA  
FEDERATION  
DEPARTEMENTALE  
D'ELECTRICITE**

**REVISION DES STATUTS DE LA FEDERATION  
DEPARTEMENTALE D'ELECTRICITE**

Vu la délibération en date du 12 décembre 2011 du comité syndical de la Fédération Départementale d'Electricité des Ardennes approuvant la révision de ses statuts.

Vu la notification de cette délibération et des statuts révisés par Monsieur le Président de ladite Fédération.

Conformément à l'article L 5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Comité Syndical approuve par 115 voix pour et 0 voix contre :

La révision des statuts de la Fédération Départementale d'Electricité des Ardennes tels qu'ils sont joints à la présente délibération.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Président,  
**Bernard BESTEL**

**VOTE :**

**POUR : 115**

**CONTRE : 0**

**DELIBERATION  
N° 2012/08**

après dépôt en Sous Préfecture

Le :

et publication ou notification

du : 16 mars 2012